



Nancy, le lundi 2 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aide à domicile : « Les Départements ne peuvent pas faire plus »

A l'occasion de la session publique du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein, président, a de nouveau tiré la sonnette d'alarme concernant la grave crise structurelle que connaissent les structures d'aides à domicile et plus largement les professionnels qui travaillent dans le domaine de l'autonomie. Il fait suite après qu'en juillet dernier les associations du département ait transmis une lettre ouverte à la Ministre de la Santé.

« La situation est de plus en plus préoccupante. La capacité des services d'aide à domicile et des établissements à proposer une offre adaptée aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées se heurte à de grosses difficultés de recrutement et à un absentéisme lié à la fatigue professionnelle » indique Mathieu Klein, qui estime que les Départements ne peuvent plus à eux-seuls trouver des réponses adaptées. « Notre modèle de financement de la perte d'autonomie arrive à bout de souffle. Les économistes de la santé chiffrent les besoins actuels en France entre 8 et 12 milliards d'euros par an à partir de 2020 ! ».

Pour le président socialiste de la Meurthe-et-Moselle, plus que jamais « la création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale s'impose pour répondre au défi démographique lié au vieillissement de notre population. Il faut maintenant que le gouvernement entende et prenne au sérieux ces situations critiques et apporte des réponses à la hauteur de l'enjeu, dans le cadre de la loi à venir ».

Elus départementaux et professionnels estiment que le projet de loi ne prend pas assez la mesure des enjeux le maintien à domicile. « Les équilibres financiers des services d'aide à domicile sont extrêmement fragiles. La définition d'une tarification horaire plancher est positive mais le niveau proposé, 21 €, est insuffisant. En Meurthe-et-Moselle, les heures sont déjà facturées à près de 24 € et ce n'est pas assez pour garantir le fonctionnement de la plupart des structures ».

Le président du département conclut : « C'est bien un modèle complet qu'il faut repenser et ce n'est pas qu'une question de budgets. Un travail plus en profondeur doit s'engager autour des Ehpad, avec les associations et les professionnels de santé. Aujourd'hui, les parcours des personnes ne sont pas linéaires. On peut vivre chez soi, aller quelques temps en maison de retraite ou de santé, revenir chez soi. Lorsque l'on sait que les prévisions à 30 ans convergent pour estimer à plus de 15 millions le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans en France dont plus de 2 millions ne seront pas autonomes, il est impératif que la loi annoncée en cette fin d'année soit à la hauteur. Les départements ne peuvent pas chacun dans leur territoire faire plus ».



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>